



Séance extraordinaire  
du 6 juin 2022

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue le 6 juin 2022, à 17 h 30, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Allard.

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1.

**RÉSOLUTION 2022-06-137**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET ADOPTION DE**  
**L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. PLA Architectes - annulation du contrat octroyé à PLA Architectes (résolution 2022-03-076) à la suite de l'offre de service révisée
3. LH 2 services professionnels – accepter l'offre de service révisée en date du 6 mai (résolution 2022-03-077 contrat)
4. GBA inc. architecte – accepter offre de service du 21 février 2022
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la séance.

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications qui y sont apportées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

2.

**RÉSOLUTION 2022-06-138**  
**PLA ARCHITECTES - ANNULATION DU CONTRAT OCTROYÉ À**  
**PLA ARCHITECTES (RÉSOLUTION 2022-03-076) À LA SUITE DE**  
**L'OFFRE DE SERVICE RÉVISÉE**

ATTENDU la résolution 2022-03-076;

ATTENDU le dépôt de l'offre de service révisée de PLA Architectes de 54 475 \$ à 68 430 \$, plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'annuler le contrat octroyé à PLA Architectes à la suite de l'offre révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**



Séance extraordinaire  
du 6 juin 2022

---

3. **RÉSOLUTION 2022-06-139  
LH 2 SERVICES PROFESSIONNELS – ACCEPTER L’OFFRE DE  
SERVICE RÉVISÉE EN DATE DU 6 MAI (RÉSOLUTION 2022-03-077  
CONTRAT)**

ATTENDU la résolution 2022-03-077;

ATTENDU le dépôt de l’offre de service révisée de LH 2 Services professionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu d’accepter l’offre de service révisée en date du 6 mai de LH 2 Services professionnels, incluant le volet d’ingénierie civile, au montant de 48 000 \$, plus taxes.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

4. **RÉSOLUTION 2022-06-140  
GBA INC. ARCHITECTE – ACCEPTER OFFRE DE SERVICE DU 21  
FÉVRIER 2022**

ATTENDU le dépôt de l’offre de service de GBA inc. architecte en date du 21 février 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d’accepter l’offre de service de GBA inc. architecte en date du 21 février 2022 au montant de 56 000 \$, plus taxes.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **RÉSOLUTION 2022-06-141  
CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu de clôturer et lever la séance extraordinaire du 6 juin 2022. Il est 18 h.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d’office qu’il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées

---

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et greffier-trésorier



Séance extraordinaire  
du 6 juin 2022

---

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 6 juin 2022, au sens de l'article 142 du Code municipal.

---

Monsieur Jacques Allard,  
Maire

---

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et greffier-trésorier